



Création de Société par Actions Simplifiée ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC LA FLECHE, 7 PLACE HENRI IV 72200 LA FLECHE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 4 000 €.

Madame Clémence BRIAND, représentant de la société 2B CUISINES S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 210 ROUTE DES MOLLANS 72200 LA FLECHE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur Philippe BARA	100	1 000 €
Madame Francine BARA	100	1 000 €
Monsieur Jimmy BRIAND	100	1 000 €
Madame Clémence BRIAND	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30047 14208 00020739701 91

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 octobre 2023

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

Tony BENOIT
CAPRO

7 place Henri IV 72200 La Flèche

JST14

du et approuvé

CIC Ouest
La Flèche

7, place Henri IV - BP 40125
72203 La Flèche cedex

